



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT
Numéro du produit	62447
Synonymes; marques commerciales	NEROLI OIL ORGANIC, NEROLI OIL
Numéro CAS	72968-50-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	parfumerie Industrie Agro-Alimentaire
--------------------------	---------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	62447

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Mentions de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	LINALOOL, PIN-2-(10) ENE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, LINALYL ACETATE, GERANYL ACETATE, GERANIOL, MYRCENE, NERYL ACETATE, (2E,6E)-3,7,11-TRIMETHYLDODECA-2,6,10-TRIEN-1-OL, NEROL, CARYOPHYLLENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

LINALOOL			30-60%
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX	
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin			
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			

PIN-2-(10) ENE			10-30%
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE 10-30%		
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
LINALYL ACETATE 5-10%		
Numéro CAS: 115-95-7	Numéro CE: 204-116-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454789-19-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		
1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL 1-5%		
Numéro CAS: 98-55-5	Numéro CE: 202-680-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980717-23-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
GERANYL ACETATE 1-5%		
Numéro CAS: 105-87-3	Numéro CE: 203-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		
GERANIOL 1-5%		
Numéro CAS: 106-24-1	Numéro CE: 203-377-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552430-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317		

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

MYRCENE	1-5%
Numéro CAS: 123-35-3	Numéro CE: 204-622-5
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Asp. Tox. 1 - H304	
(E)-3,7,11-TRIMETHYLDODECA-1,6,10-TRIEN-3-OL	1-5%
Numéro CAS: 40716-66-3	Numéro CE: 255-053-4
Classification Aquatic Chronic 2 - H411	
NERYL ACETATE	1-5%
Numéro CAS: 141-12-8	Numéro CE: 205-459-2
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	
(2E,6E)-3,7,11-TRIMETHYLDODECA-2,6,10-TRIEN-1-OL	1-5%
Numéro CAS: 106-28-5	Numéro CE: 679-283-3
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	
THUJ-4-(10)-ENE	1-5%
Numéro CAS: 3387-41-5	Numéro CE: 222-212-4
Classification Flam. Liq. 3 - H226	
NEROL	1-5%
Numéro CAS: 106-25-2	Numéro CE: 203-378-7
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317	

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT			<1%
Numéro CAS: 72968-50-4			
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411			
CARYOPHYLLENE			<1%
Numéro CAS: 87-44-5		Numéro CE: 201-746-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX
Classification Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413			
P-MENTH-1-EN-4-OL			<1%
Numéro CAS: 562-74-3		Numéro CE: 209-235-5	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			
p-MENTHA-1,4(8)-DIENE			<1%
Numéro CAS: 586-62-9		Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
P-MENTHA-1,4-DIENE			<1%
Numéro CAS: 99-85-4		Numéro CE: 202-794-6	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361d Asp. Tox. 1 - H304			

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

METHYL-2-AMINO BENZOATE <1% Numéro CAS: 134-20-3 Numéro CE: 205-132-4
Classification Eye Irrit. 2 - H319
P MENTHA 1(7) 2 DIENE <1% Numéro CAS: 555-10-2 Numéro CE: 209-081-9
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304
ALPHA-TERPINENE <1% Numéro CAS: 99-86-5 Numéro CE: 202-795-1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411
INDOLE <1% Numéro CAS: 120-72-9 Numéro CE: 204-420-7
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311
PHENYLACETONITRILE <1% Numéro CAS: 140-29-4 Numéro CE: 205-410-5
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 1 - H330
2-[(2S,5S)-5-ETHENYL-5-METHYLOXOLAN-2-YL]PROPAN-2-OL <1% Numéro CAS: 34995-77-2 Numéro CE: 252-312-3
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

2-(TETRAHYDRO-5-METHYL-5-VINYL-2-FURYL)PROPAN-2-OL	<1%
Numéro CAS: 60047-17-8	Numéro CE: 262-038-6
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319	
(1E,6E)-1-METHYL-5-METHYLIDENE-8-PROPAN-2- YLCYCLODECA-1,6-DIENE	<1%
Numéro CAS: 23986-74-5	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Asp. Tox. 1 - H304	
(E)-7,11-DIMETHYL-3-METHYLENEDODECA-1,6,10- TRIENE	<0.1%
Numéro CAS: 18794-84-8	Numéro CE: 242-582-0
Classification Asp. Tox. 1 - H304	
2,6,10-TRIMETHYLDODECA-2,6,9,11-TETRAENE	<0.1%
Numéro CAS: 502-61-4	Numéro CE: 207-948-6
Classification Asp. Tox. 1 - H304	
PHENETHYL ACETATE	<0.1%
Numéro CAS: 103-45-7	Numéro CE: 203-113-5
Classification Eye Dam. 1 - H318	
TRICOSANE	<0.1%
Numéro CAS: 638-67-5	Numéro CE: 211-347-4
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

p-MENTHA-1,5-DIENE		<0.1%
Numéro CAS: 99-83-2	Numéro CE: 202-792-5	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304		
CAMPHENE		<0.1%
Numéro CAS: 79-92-5	Numéro CE: 201-234-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE		<0.1%
Numéro CAS: 2867-05-2	Numéro CE: 220-686-7	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1 - H317		
4,8-DIMETHYLNONA-1,3,7-TRIENE		<0.1%
Numéro CAS: 51911-82-1	Numéro CE: 257-509-8	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 3 - H412		
PARA CYMENE		<0.1%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 3 - H331 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

(E)-6,10-DIMETHYLUNDECA-5,9-DIEN-2-ONE			<0.1%
Numéro CAS: 3796-70-1		Numéro CE: 223-269-8	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411			

(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL			<0.1%
Numéro CAS: 141-27-5		Numéro CE: 205-476-5	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			

1-HEXANOL			<0.1%
Numéro CAS: 111-27-3		Numéro CE: 203-852-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487967-12-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Eye Irrit. 2 - H319			

6 METHYLHEPT 5 EN 2 ONE			<0.1%
Numéro CAS: 110-93-0		Numéro CE: 203-816-7	
Classification Flam. Liq. 3 - H226			

[1R-(1R*,4R*,6R*,10S*)]-4,12,12-TRIMETHYL-9-METHYLENE-5-OXATRICYCLO[8.2.0.0.4,6]DODECANE			<0.1%
Numéro CAS: 1139-30-6		Numéro CE: 214-519-7	
Classification Aquatic Chronic 2 - H411			

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE			<0.1%
Numéro CAS: 80-26-2		Numéro CE: 201-265-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119977127-29-XXXX
Classification Aquatic Chronic 2 - H411			

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

N-HEPTADECANE			<0.1%
Numéro CAS: 629-78-7		Numéro CE: 211-108-4	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			
2,7,7-TRIMETHYL-3-OXATRICYCLO[4.1.1.0^{2,4}]OCTANE			<0.1%
Numéro CAS: 1686-14-2		Numéro CE: 216-869-6	
Classification Acute Tox. 4 - H302			
(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE			<0.1%
Numéro CAS: 7216-56-0		Numéro CE: 230-603-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120763500-62-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE			<0.1%
Numéro CAS: 13466-78-9		Numéro CE: 236-719-3	
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Matériaux appropriés pour conteneurs: Verre. Aluminium.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 14 µg/l
eau de mer; 1.4 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg
Sol; 0.763 mg/kg

LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7)

DNEL Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.75 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm²
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.011 mg/l
- eau de mer; 0.0011 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.609 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0609 mg/kg
- Sol; 0.115 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC - eau douce; 3.72 mg/l
- eau de mer; 0.372 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
- Sol; 0.0859 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 5.2 µg/l
 eau de mer; 0.52 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
 Sol; 113 µg/l

METHYL-2-AMINO BENZOATE (CAS: 134-20-3)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.28 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.009 mg/l
 eau de mer; 0.001 mg/l

INDOLE (CAS: 120-72-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9.87 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.48 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 2 µg/l
 eau de mer; 0.2 µg/l
 Sédiments (eau douce); 56.6 µg/kg
 Sédiments (eau de mer); 5.66 µg/kg
 Sol; 10.1 µg/kg

1-HEXANOL (CAS: 111-27-3)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 125 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 220 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 220 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 65 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 65 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

PNEC

- eau douce; 2.6 mg/l
- eau de mer; 0.256 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 63.2 mg/l
- Sédiments (eau douce); 5.08 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.5 mg/kg
- Sol; 2.8 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaunâtre.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	58°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.8754 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	1.4695
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
---------------------	---

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 66 666,67

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 144 954,13

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 33,33

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une irritation des yeux.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

LINALYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 9000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Irritant pour la peau. Lapin

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: Non sensibilisant.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

ETA orale (mg/kg) 6 330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

NERYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Résumé Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

METHYL-2-AMINO BENZOATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 910,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2910 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 910,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

ALPHA-TERPINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 680,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 680,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

INDOLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 000,0

Espèces Rat

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 1000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 790,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) Toxique par contact avec la peau.
DL₅₀ 790 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 790,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Toxique par contact avec la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

PHENYLACETONITRILE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs
mg/l) 0,05

2-[(2S,5S)-5-ETHENYL-5-METHYLOXOLAN-2-YL]PROPAN-2-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

2-(TETRAHYDRO-5-METHYL-5-VINYL-2-FURYL)PROPAN-2-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

(1E,6E)-1-METHYL-5-METHYLIDENE-8-PROPAN-2-YLCYCLODECA-1,6-DIENE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

PHENETHYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 3 670,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3670 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 670,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée
(DL₅₀ mg/kg) 6 210,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 6210 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 6 210,0

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

p-MENTHA-1,5-DIENE

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 669,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 669,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

1-HEXANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >300-2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >1000-2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >21 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Test de Draize Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. NOAEL 1127 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Contact cutané	Nocif par contact avec la peau.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 075,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5075 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 075,0

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

2,7,7-TRIMETHYL-3-OXATRICYCLO[4.1.1.0^{2,4}]OCTANE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Souris: Sensibilisant. OECD 429

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 471

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	<u>CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT</u>
Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
	<u>CARYOPHYLLENE</u>
Écotoxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
	<u>INDOLE</u>
Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
	<u>p-MENTHA-1,5-DIENE</u>
Écotoxicité	Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.
	<u>CAMPHENE</u>
Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	<u>PARA CYMENE</u>
Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	<u>1-HEXANOL</u>
Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
	<u>(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE</u>
Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

	<u>LINALOOL</u>
Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons OECD 203

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

LINALYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.9 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 15 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 62 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 70 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 68 mg/l, Algues
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues
OECD 201

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l, OECD 201 NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues OECD 201

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues OECD 201

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
----------	--

CARYOPHYLLENE

Toxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
----------	--

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 5.4 mg/l, Algues Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
-----------------------	---

METHYL-2-AMINO BENZOATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 22.9 mg/l, Poissons
--------------------------	--

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 18.2 mg/l, Daphnia magna

ALPHA-TERPINENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.48 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.85 mg/l, Daphnia magna

INDOLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 19.76 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 2 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 37.3 mg/l, Algues

PHENETHYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 36.6 mg/l, Daphnia magna

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

1-HEXANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: >10-100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 24 hours: >100 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 48 heures: >10-100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >1-10 mg/l, Daphnia magna

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: >11 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: >10 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 6.9 mg/l, Algues
OECD 201
NOEC, 72 heure: 4.1 mg/l, Algues
OECD 201

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 0.61 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

PIN-2-(10) ENE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

LINALYL ACETATE

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation 70 - 80%: 28 jours
OECD 301F

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80%: 28 jour

GERANYL ACETATE

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

GERANIOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

NERYL ACETATE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 72%: 28 jour OECD 301D

INDOLE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
------------------------------	--

PHENETHYL ACETATE

Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
------------------------------	--

PARA CYMENE

Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
------------------------------	--

1-HEXANOL

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation >60: 30 jours OECD 301D

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 63%: 28 jour OECD 301F

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
Biodégradation	- Dégradation 50%: 28 jours OECD 301D

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT**LINALOOL**

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Kow: 2.7

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 4.38

LINALYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.9

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 2.67

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 4.5

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 2.6

NERYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.67

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

CARYOPHYLLENE

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

METHYL-2-AMINO BENZOATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.9

INDOLE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

1-HEXANOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.8

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.4

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 4.71

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Mobilité Indéterminé.

INDOLE

Mobilité Aucune information disponible.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

1-HEXANOL

Mobilité Aucune information disponible.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Mobilité Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

INDOLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1-HEXANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Autres effets néfastes Indéterminé.

CARYOPHYLLENE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

INDOLE

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Autres effets néfastes Aucun connu.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

1-HEXANOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1197
N° ONU (IMDG)	1197
N° ONU (ICAO)	1197
N° ONU (ADN)	1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRAITS LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

**Restrictions (Règlement
1907/2006 l'annexe XVII)**

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs**

P5c E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires**UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Liq. 3 - H226: Sur la base de résultats de test. Asp. Tox. 1 - H304: Information du dossier REACH. Skin Irrit. 2 - H315: Information du dossier REACH. Skin Sens. 1 - H317: Information du dossier REACH. Aquatic Chronic 2 - H411: Information du dossier REACH.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

31/05/2023

CITRUS AURANTIUM AMARA FLOWER EXTRACT

Numéro de version	2.000
Remplace la date	15/07/2022
Numéro de FDS	62447
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.